

Procédure file

Informations de base	
RSP - Résolutions d'actualité	2022/2836(RSP)
Procédure terminée	
Résolution sur une dynamique pour les océans: renforcer la gouvernance et la biodiversité des océans	
Sujet	
3.70.05 Pollution marine et côtière, pollution par les navires et les hydrocarbures	
3.70.18 Mesures et accords internationales et régionales pour la protection de l'environnement	

Acteurs principaux	
Parlement européen	

Evénements clés			
03/10/2022	Débat en plénière		
06/10/2022	Résultat du vote au parlement		
06/10/2022	Décision du Parlement	T9-0356/2022	Résumé

Informations techniques	
Référence de procédure	2022/2836(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 132-p2
Etape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Proposition de résolution		B9-0426/2022	03/10/2022	EP	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0356/2022	06/10/2022	EP	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière		SP(2022)702	01/02/2023	EC	

Résolution sur une dynamique pour les océans: renforcer la gouvernance et la biodiversité des océans

Le Parlement européen a adopté par 468 voix pour, 53 contre et 34 abstentions, une résolution sur un dynamique pour l'océan : renforcer la gouvernance des océans et la biodiversité.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, Renew, Verts/ALE, ECR et The Left.

Le Parlement européen a déclaré une urgence climatique et environnementale et s'est engagé à prendre d'urgence les mesures concrètes nécessaires pour combattre et contenir cette menace avant qu'il ne soit trop tard. La perte de biodiversité et le changement climatique sont liés et s'exacerbent l'un l'autre, représentant des menaces égales pour la vie sur la planète, et en tant que tels, ils doivent être abordés ensemble de toute urgence.

L'océan couvre 71% de la surface de la terre, produit la moitié de notre oxygène, absorbe un tiers des émissions de CO2 et 90% de l'excès de chaleur du système climatique, et joue un rôle unique et vital en tant que régulateur du climat dans le contexte de la crise climatique. Il devrait être reconnu au niveau international comme un bien commun mondial et devrait être protégé à la lumière de son caractère unique et de son interconnexion, ainsi que des services écosystémiques essentiels qu'il fournit, dont les générations actuelles et futures dépendent pour leur survie et leur bien-être.

L'UE en tant que leader mondial

La résolution a demandé à l'UE de jouer un rôle de premier plan dans la protection des océans, la restauration des écosystèmes marins et la sensibilisation au rôle essentiel que joue l'océan dans le maintien d'une planète vivable pour les humains et les animaux. Elle a souligné que les prochaines conférences sur le climat (COP27) et la biodiversité (COP15) seront cruciales pour garantir la place centrale des océans dans la lutte contre le changement climatique et la pleine réalisation des objectifs de l'accord de Paris et de la Convention sur la diversité biologique.

Améliorer la gouvernance européenne et internationale des océans

La lutte contre la dégradation des océans nécessitant un effort commun considérable, le Parlement a appelé à une gouvernance globale, systémique, intégrée et ambitieuse. Le Conseil est appelé à développer et à mettre en œuvre une vision stratégique à long terme pour les questions maritimes afin de faire de l'UE un leader mondial dans le développement durable de l'océan, et notamment dans la protection de l'océan et de ses écosystèmes afin de faire face aux crises environnementales et climatiques actuelles.

Garantir la préservation face aux crises climatiques et environnementales

Les députés ont réitéré leur soutien à l'interdiction de toutes les activités industrielles extractives nuisibles à l'environnement, telles que l'exploitation minière et l'extraction de combustibles fossiles, dans les zones marines protégées (ZMP). Ils ont demandé à l'UE de lancer et de financer des programmes de recherche scientifique pour cartographier les habitats marins riches en carbone dans les eaux de l'UE afin que cela serve de base à la désignation de ces sites comme ZMP strictement protégées afin de protéger et de restaurer les puits de carbone marins.

En ce qui concerne la pollution, le Parlement a souligné la nécessité de s'attaquer à la pollution plastique en réduisant les déchets à la source, en diminuant en priorité l'utilisation et la consommation de plastique et en augmentant la circularité.

Rappelant que les activités de pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) et la surpêche représentent une menace considérable pour la pêche durable et la résilience des écosystèmes marins, la résolution a appelé les États membres à améliorer la mise en œuvre du règlement INN de l'UE et à garantir des sanctions dissuasives contre la pêche illégale. En ce qui concerne les cas de pêche INN en dehors des eaux de l'UE, le Parlement a appelé à un système mondial fort de sanctions dissuasives et à une approche multidimensionnelle de la lutte contre la pêche INN.

La bonne santé des océans est essentielle à la viabilité à long terme de nombreuses activités, de la pêche au tourisme et à la recherche en passant par le transport maritime. Le Parlement s'est félicité du potentiel d'une économie bleue pleinement durable pour le développement durable et la création d'emplois. Il a souligné qu'il est essentiel d'aider ces secteurs à devenir plus durables et à s'adapter aux nouvelles normes du pacte vert pour l'Europe.

Sensibilisation, promotion de la recherche et des connaissances

Le Parlement a souligné la nécessité de soutenir la recherche et l'innovation en matière d'adaptation au climat océanique et d'énergies marines renouvelables afin de faire de l'UE un champion des navires, des bateaux de pêche et des ports écologiques. Il a souligné que des financements doivent être accordés en faveur des écosystèmes et de la biodiversité en eaux profondes. Il a demandé que des mesures énergiques soient prises pour lutter contre la pollution causée par les navires et les rejets illégaux de déchets et que l'UE joue un rôle de premier plan dans la mise en place de corridors verts et de connexions entre les ports verts du monde entier afin de renforcer et d'intensifier la transition écologique dans le secteur maritime.

La Commission est invitée à examiner la possibilité de créer un centre de recherche de l'UE sur les technologies et les carburants marins durables qui contribuerait à coordonner les efforts des parties prenantes impliquées dans le développement de carburants marins durables. L'UE devrait également soutenir la création d'un groupe d'experts international pour la durabilité des océans, sur le modèle du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, afin de jeter les bases de la gouvernance et de la gestion futures des océans.

Transparence				
BELLAMY François-Xavier	Rapporteur(e)	PECH	29/09/2022	Fondation de la Mer